



"Les Amis de Saint-Brevin"

ASSOCIATION agréée par arrêté préfectoral
pour la protection de l'Environnement

La qualité de l'air sur notre territoire

Préambule

La presse nous alerte régulièrement sur le niveau de pollution atmosphérique de notre territoire. Elle constate que la qualité de l'air dans nos communes est **qualifiée de mauvaise pendant plus de 90 jours/an**.

Les ASB s'intéresse à ce dossier sous trois angles :

- la pollution de l'air que nous ressentons à saint Brevin engendre - t - elle des conséquences sur la santé publique?
- qu'elles sont les sources de pollution atmosphérique de notre territoire qui contribuent au réchauffement climatique?
- quel est le niveau réel de pollution de notre commune?

Pour répondre à ces questions les ASB ont participé aux groupes de travail pour l'élaboration **du Plan Climat Air Energie Territorial**, qui précise dans l'un de ses objectifs, la nécessité de connaître et d'améliorer le niveau de qualité de l'air de nos communes. Nous suivons avec intérêt la mise en œuvre des actions validées par la CCSE (cf annexe): **mettre en place des dispositifs de mesures de qualité de l'air, mettre en place un observatoire de la qualité de l'air, mettre en place un programme de veille olfactive.**

Nous constatons que la méthodologie d'évaluation de la qualité de l'air évolue sur l'impulsion de la communauté Européenne.

Un nouvel indice pour informer de la qualité de l'air (source FNE)

Depuis début janvier, un nouvel indice a été adopté pour informer de la qualité de l'air au quotidien, il permet de mieux répondre aux enjeux de santé publique et aux préoccupations citoyennes en tenant compte des évolutions techniques et de communication. Il remplace l'ancien indice de qualité de l'air datant de 1994.

Cinq polluants sont désormais pris en compte dans le calcul de l'indice de qualité de l'air :

- **les particules fines PM2,5** (nouveau polluant pris en compte),
- les particules PM10,
- le dioxyde d'azote (NO₂),
- l'ozone (O₃),
- dioxyde de soufre (SO₂).

Un sous-indice est calculé pour chacun des cinq polluants, auquel correspondent un qualificatif et une couleur, en fonction des concentrations prévues. Comme c'était déjà le cas, le qualificatif maximal des cinq polluants détermine l'indice du jour.

Le nouvel indice est basé sur les seuils de l'indice de l'Agence Européenne pour l'Environnement (AEE), plus bas que les seuils français.

Voici les nouveaux seuils d'indice présentés par "AIR PAYS DE LOIRE":



Auparavant disponible uniquement pour les 7 plus grandes agglomérations de la région, l'indice de qualité de l'air est désormais accessible à l'ensemble des 71 EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) de la région. Disponible sous forme de carte l'indice de qualité de l'air, cette carte permet de connaître la qualité de l'air que l'on respire, où que l'on soit dans la région.

Restons informé

Vous pouvez vous abonner à la [newsletter](#) (email) pour recevoir l'indice de qualité de l'air au quotidien ou consulter l'indice directement sur le site internet d'[Air Pays de la Loire](#).

ANNEXES/ACTIONS-PCAET

Plan Climat Air Énergie Territorial Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	1.5.1 Mettre en place des stations de mesure mobiles de la qualité de l'air sur le territoire				
Axe stratégique	Vers un territoire sain et sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.5 Connaître et améliorer la qualité de l'air sur le territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	> Communiquer et sensibiliser les élus et le grand public sur la qualité de l'air locale > Renforcer la légitimité d'engager des moyens pour améliorer la qualité de l'air, réduire la circulation, l'usage de polluants, les modes de chauffage notamment > Faire le lien avec la politique de santé du territoire				
Action nouvelle ou déjà engagée	Déjà engagée				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSE				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Département, Préfecture, DREAL				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	Déjà engagée avec les capteurs prévus sur les BOM (Camions Bennes Ordures Ménagères) Nouvelle action : 1. identifier les lieux stratégiques à sonder 2. installer les stations de mesure mobiles 3. organiser des réunions en interne pour discuter de l'analyse des données 4. prévoir un plan de communication 5. bâtir un plan d'actions priorisé ciblé				
Indicateurs de suivi	> nombre de stations de mesure mobiles installées > amélioration de la qualité de l'air (principaux indicateurs)				
Moyens financiers à consacrer	dépend du nombre de stations installées Coût d'une station : de 200€ à 2000€ selon les polluants mesurés + budget com ¹	Moyens financiers estimés 			
Moyens humains à consacrer	mobilisation de l'équipe environnement/transports/énergie	Moyens humains estimés 			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés 			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés 			
Priorité de l'action	★★★	--	-	+	++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	1.5.2 Mettre en place un observatoire de la qualité de l'air sur le territoire via un site internet				
Axe stratégique	Vers un territoire sain et sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.5 Connaître et améliorer la qualité de l'air sur le territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	> Informer sur la qualité de l'air sur le territoire				
Action nouvelle ou déjà engagée	Action nouvelle				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCSE				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	DREAL Air Pays de Loire				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	> Faire analyser les résultats issus des capteurs de mesure de la qualité de l'air (sur les camions bennes à ordures ménagères) par un prestataire spécialisé > Communiquer sur les résultats sur le site internet de la CCSE et sur les actions mises en place dans le cadre des PPA de Nantes et St Nazaire Nouvelle action				
Indicateurs de suivi	> Nombre d'analyses réalisées > Nombre de consultations du site internet > Evolution du taux de polluants atmosphériques				
Moyens financiers à consacrer	Coût analyses des résultats des capteurs Coût de mise en oeuvre d'un site internet Budget communication	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	Animation du PCAET : Lien entre les prestataires et mise en ligne des résultats	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★☆☆	--	-	+	+++

Plan Climat Air Énergie Territorial
Communauté de Communes Sud Estuaire

Intitulé de l'action	1.5.3 Mettre en place un programme de veille olfactive associatif				
Axe stratégique	Vers un territoire sain et sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.5 Connaître et améliorer la qualité de l'air sur le territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	> Informer sur la qualité de l'air sur le territoire				
Action nouvelle ou déjà engagée	Action nouvelle				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Association à identifier				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	DREAL Observatoire des Odeurs de Donges				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	S'appuyer sur l'association existante à ce sujet qui a un rôle d'alerte en cas de pollution olfactive ressentie Se rapprocher de l'observatoire des odeurs en place à Donges Nouvelle action				
Indicateurs de suivi					
Moyens financiers à consacrer					Moyens financiers estimés
	X				
Moyens humains à consacrer	Animation PCAET				Moyens humains estimés
	X				
Impacts énergétiques					Impacts énergétiques estimés
	X				
Impacts environnementaux					Impacts environnement. estimés
			X		
Priorité de l'action	★☆☆				-- - + ++